

FORMATION À L'ÉVALUATION DE LA DANGEROSITÉ DES CHIENS 14-15 MARS 2018



Claudo Boata





0h00 0h1E

Depuis la loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux, la pratique de l'évaluation comportementale a changé : moins d'évaluations de chiens de catégorie et prépondérance des évaluations de chien mordeur. Le GECAF (AFVAC) et ZOOPSY proposent aux vétérinaires une formation à Paris qui fait la synthèse de la démarche initiale et du retour d'expérience.

> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être capable de :

- décrire le déroulement d'une évaluation comportementale
- décrire les séquences d'agression
- expliquer les origines des agressions
- évaluer le risque lié à la dangerosité potentielle du chien
- évaluer le risque de récidive suite à une morsure
- donner un niveau cohérent et quand réévaluer
- rédiger le compte-rendu de l'évaluation comportementale
- citer la législation et les actualités règlementaires
- décrire les caractéristiques d'un chien de 1re ou 2e catégorie.

> CONFÉRENCIERS

Claude Beata (DV, DIE Vet. Comp., Dip. ECVBM-CA), Dominique Lachapèle (DV, DIE Vet. Comp), Muriel Marion (DV, DIE Vet. Comp), Nathalie Marlois (DV, DIE Vet. Comp)

> PROGRAMME

Présentation de la formation

MERCREDI 14 MARS 2018

9h00-9h15	Présentation de la formation	Claude Beata
9h15-9h45	Races dangereuses et chiens de catégories	Nathalie Marlois
9h45-10h15	Eléments constants : examen physique, conditions de vie	Muriel Marion
10h15-10h45	Connaître les séquences d'agression	Muriel Marion
10h45-11h00	Pause	
11h00-11h30	Origine des agressions : normales, organiques, iatrogènes	Muriel Marion
11h30-12h00	Origine des agressions : affections relationnelles	Muriel Marion
12h00-12h30	Origine des agressions : affections psychiatriques	Muriel Marion
12h30-13h30	Déjeuner	
13h30-14h00	Présentation des grilles	Nathalie Marlois
14h00-14h30	Utilisation dans l'appréciation des agressions	Nathalie Marlois
14h30-15h00	Utilisation dans l'appréciation de la récidive	Nathalie Marlois
15h00-15h30	Cohérence des niveaux - Possibilités thérapeutiques	Claude Beata
15h30-16h00	Pause	
16h00-17h00	TD Reconnaissance des séquences d'agression	Les 4 conférenciers
17h00-18h00	TD évaluation d'un chien ayant mordu	Les 4 conférenciers
	JEUDI 15 MARS 2018	
8h30-9h00	Risque et danger	Claude Beata
9h00-9h30	Facteurs influant sur la gravité	Claude Beata
9h30-10h00	Facteurs influant sur la probabilité	Claude Beata
10h00-10h15	Questions	
10h15-10h30	Pause	
10h30-11h00	Diagnose des catégories	Dominique Lachapèle
11h00-11h30	Catégorisation : expériences FAQ	Dominique Lachapèle
11h30-12h00	Législation	Dominique Lachapèle
12h00-12h30	Responsabilités	Dominique Lachapèle
12h30-13h30	Déjeuner	
12h00-12h30	Rédaction du compte rendu : les obligations et les précautions	Dominique Lachapèle
14h00-14h30	Discussion: FAQ et expériences, rapports, mairie, actions	Les 4 conférenciers
14h30-15h45	TD évaluation d'un chien de catégorie	Les 4 conférenciers
15h45-16h00	Pause	
16h00-17h30	TD législation et rédaction de rapport	Les 4 conférenciers

AFVAC - 40 rue de Berri - 75008 PARIS N° d'organisme formateur : 11751706375 ZOOPSY - 344 Boulevard de la Paix - 64000 PAU

N° d'organisme formateur : 82690728569



FORMATION À L'ÉVALUATION DE LA DANGEROSITÉ DES CHIENS 14-15 MARS 2018



> MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

14h15 de programme se déclinant en 9h15 d'exposé et 5h00 de travaux dirigés.

> VALIDATION

Cette formation vous apporte 1.02 CFC*, valeur qui sera doublée si la note obtenue lors de l'évaluation des connaissances est supérieure à la moyenne.

> CONTRÔLE D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

- QCM pour valider les acquis
- Attestation de suivi de formation

> TARIFS D'INSCRIPTION

Adhérents AFVAC ou ZOOPSY: 432 € TTC

Non adhérents : 570 € TTC

Etudiants adhérents AFVAC : 216 € TTC

• Frais de déjeuner (2 jours) : 60 €

Inscription et règlement sur le site de l'AFVAC

(ou bulletin à remplir et retourner accompagné de votre règlement à :	
	AFVAC	
40 rue de Berri - 75008 PARIS		
Docteur vétérinaire		
Adresse :		
	(Obligatoire	
pour obtenir la confir	•	
☐ Exercice libéral ☐		
N° d'Ordre National*		
	AFVAC :	
	:	
*Obligatoire pour l'ob	otention de Crédits de Formation Continue pour l'exercice en France	
	FRAIS D'INSCRIPTION PRIX TTC	
	☐ Adhérents AFVAC 432 €	
	☐ Adhérents ZOOPZY 432 €	
	☐ Non-adhérents 570 €	
	☐ Etudiants adhérents AFVAC 216 €	
	☐ Frais de déjeuner 60 €	
☐ Ci-joint mon règle	ment de Euros (par chèque bancaire libellé à l'ordre de AFVAC)	
	e en € au compte BNP-IBAN : F76 3000 4008 0400 0226 3656 236 - BIC : BNPAFRPPPAA	
(joindre votre attesta	·	
carte de crédit visa	·	
	Cryptogramme : Date expiration :	
Signature :	71 0	

Une facture vous sera adressée ultérieurement faisant ressortir la TVA récupérable par le congressiste.